
Tolérances pour le bâtiment —

Partie 8 :

Vérification dimensionnelle et contrôle dimensionnel
des travaux de construction

Sample Document

Tolerances for bulding —

Part 8 : Dimensional inspection and control of construction work

get full document from standards.iteh.ai



Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (CEI) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les projets de Normes internationales adoptés par les comités techniques sont soumis aux comités membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes internationales par le Conseil de l'ISO. Les Normes internationales sont approuvées conformément aux procédures de l'ISO qui requièrent l'approbation de 75 % au moins des comités membres votants.

La Norme internationale ISO 3443-8 a été élaborée par le comité technique ISO/TC 59, *Construction immobilière*.

L'ISO 3443 comprend les parties suivantes, présentées sous le titre général *Tolérances pour le bâtiment* :

- *Partie 1: Principes fondamentaux pour l'évaluation et la spécification*
- *Partie 2: Base statistique pour la prévision de possibilités d'assemblage entre composants relevant d'une distribution normale des dimensions*
- *Partie 3: Procédés pour choisir la dimension recherchée et prévoir l'ajustement*
- *Partie 4: Méthode pour la prévision des écarts d'assemblage et pour la disposition des tolérances*
- *Partie 5: Série de valeurs à utiliser pour la spécification des tolérances*
- *Partie 6: Principes généraux pour les critères d'acceptation, le contrôle de conformité aux spécifications de tolérance dimensionnelle et le contrôle statistique — Méthode 1*
- *Partie 7: Principes généraux pour les critères d'acceptation, le contrôle de conformité aux spécifications de tolérance dimensionnelle et le contrôle statistique — Méthode 2 (Méthode de contrôle statistique)*
- *Partie 8: Vérification dimensionnelle et contrôle dimensionnel des travaux de construction*

Les annexes A et B de la présente partie de l'ISO 3443 sont données uniquement à titre d'information.

© ISO 1989

Droits de reproduction réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie et les microfilms, sans l'accord écrit de l'éditeur.

Organisation internationale de normalisation
Case postale 56 • CH-1211 Genève 20 • Suisse

Imprimé en Suisse

Tolérances pour le bâtiment —

Partie 8 :

Vérification dimensionnelle et contrôle dimensionnel des travaux de construction

Sample Document

1 Domaine d'application

La présente partie de l'ISO 3443 donne un certain nombre de critères et de procédés sur lesquels les parties intéressées d'un projet de construction doivent s'entendre clairement et se mettre d'accord. Elle s'applique aux procédés et exigences de contrôle de la qualité dimensionnelle, à utiliser lors des travaux de construction.

Une liste à appliquer, s'il y a lieu, est donnée dans l'annexe A.

2 Exigences

Avant le début des travaux de montage, il convient que les parties intéressées se mettent d'accord sur les points suivants et les respectent :

a) les objets et leurs caractéristiques qu'il convient de vérifier, et une référence aux spécifications de tolérance;

b) les étapes de construction auxquelles doit intervenir un contrôle;

c) les parties responsables du contrôle;

d) les plans d'échantillonnage et la référence aux méthodes de mesurage;

e) les procédés et conséquences en cas de non-conformité;

f) à quel moment commencer et achever le contrôle;

g) la documentation sur le contrôle.